

APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Rapport du Conseil de l'Europe
sur la situation de l'éducation à la citoyenneté
et aux droits de l'homme en Europe



2017

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX DROITS DE L'HOMME EN EUROPE



2016 – 2017

FICHE #1: QUOI ET POURQUOI ?

À QUOI SERT CE RAPPORT ?

- ▶ Le Conseil de l'Europe promeut les droits de l'homme et la démocratie à travers l'éducation, comme moyen de créer des sociétés pacifiques où la dignité humaine de tous est respectée.
- ▶ Avec l'adoption de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme en 2010, les Etats membres se sont engagés à ce que « chaque personne vivant sur leur territoire devrait avoir accès à une éducation à la citoyenneté démocratique et à une éducation aux droits de l'homme ».
- ▶ Le rapport tient compte des réalisations et lacunes de ECD/EDH en Europe, conformément aux objectifs et aux principes de la Charte, depuis le premier cycle d'examen en 2012.

■ 40 pays ont participé au sondage organisé par le Service de l'Education du Conseil de l'Europe.

■ Près de 100 réponses provenant d'organisations de société civile issues de 44 pays ont été reçues dans le cadre d'un sondage organisé par le Service de Jeunesse du Conseil de l'Europe.

DÉFINITIONS CLEFS



■ « L'éducation à la citoyenneté démocratique » (ECD) couvre l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités démocratiques dans la société, d'apprécier la diversité et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique, afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit.

■ « L'éducation aux droits de l'homme » (EDH) couvre l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens de participer à la construction et à la défense d'une culture universelle des droits de l'homme dans la société, afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

ÉTAPES IMPORTANTES

1

■ La Charte a été adoptée dans le cadre de la Présidence suisse avec pour objectif de fournir un suivi à la Déclaration et au Plan d'action adoptés à l'unanimité à la Conférence du Comité des Ministres à Interlaken en février 2010, portant sur le futur de la Cour européenne des droits de l'homme.

2

■ La première conférence d'examen, « Les droits de l'homme et la démocratie en action : l'impact de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme » s'est tenue dans le cadre de la Présidence d'Andorre à Strasbourg les 29-30 novembre 2012, en coopération avec la Commission européenne et le centre européen Wergeland.

3

■ La Finlande a accueilli la 24^e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'éducation (Helsinki, 26-27 avril 2013), qui a appelé le Comité des ministres à « considérer le développement de descripteurs et un cadre de référence pour assister les Etats membres dans la mise en place d'une éducation sur la base de compétences pour la démocratie et le dialogue interculturel ».

4

■ A la 25^e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'éducation (Bruxelles, 11-12 avril 2016), les ministres ont soutenu le développement d'une stratégie de long terme pour une approche plus cohérente et complète de l'ECD/EDH au niveau européen. Par ailleurs, les ministres ont soutenu le cadre de référence du Conseil de l'Europe des compétences pour une culture démocratique, et ont demandé au Conseil de l'Europe de considérer des moyens d'accroître l'impact de la Charte.

5

■ Le 3^e Forum Repères sur l'éducation aux droits de l'homme – Apprendre l'égalité, vivre la diversité (Budapest, 5-7 octobre), a fourni des données et propositions des partenaires non gouvernementaux et des experts gouvernementaux actifs dans le domaine de la jeunesse.

FICHE #2: DÉFIS

78% vs **17%**
des interrogés issus des gouvernements
des interrogés issus de la société civile

Ont déclaré qu'il y a une définition partagée de ECD/EDH dans leur pays.



- ▶ Les 40 pays qui ont participé au sondage ont rapporté que des mesures concrètes ont été prises pour promouvoir ECD/EDH, en accord avec les objectifs et principes de la Charte.
- ▶ Il y a une augmentation de plus de 30 % dans les pays où une action a été menée ou prévue pour évaluer les stratégies et politiques dans ce domaine dans les quatre dernières années.
- ▶ Presque tous les pays ont la Charte disponible dans leur langue.

90% vs **30%**
des interrogés issus des gouvernements
des interrogés issus de la société civile



Sont conscients des mesures et activités planifiées pour promouvoir ECD/EDH dans leur pays.

Selon les interrogés issus des gouvernements

96% au niveau national
91% au niveau des institutions de l'éducation
87% soutenant la formation ECD/EDH pour les professeurs et les directeurs d'école

La priorité est donnée à ECD/EDH:

Selon les interrogés issus de la société civile

29% au niveau national
33% au niveau des institutions de l'éducation
41% soutenant la formation ECD/EDH pour les professeurs et les directeurs d'école

DES POLITIQUES AUX PRATIQUES

des interrogés issus des gouvernements ont rapporté des incohérences entre les politiques ECD/EDH et leur mise en œuvre

66%

Les questions les plus essentielles relatives à sa mise en œuvre correspondent au **manque de ressources, au manque d'une approche de long terme, d'outils d'évaluation, et de la sensibilisation** parmi les partenaires principaux.

Une plus grande priorité politique et pédagogique doit être donnée à ECD/EDH sur le long terme. Cela peut potentiellement entraîner la mise à disposition obligatoire de EDC/HRE, au moins dans l'éducation formelle, sachant que **le nombre de pays où l'ECD/EDH n'est pas obligatoire, est resté le même ces dernières années.**

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS ?

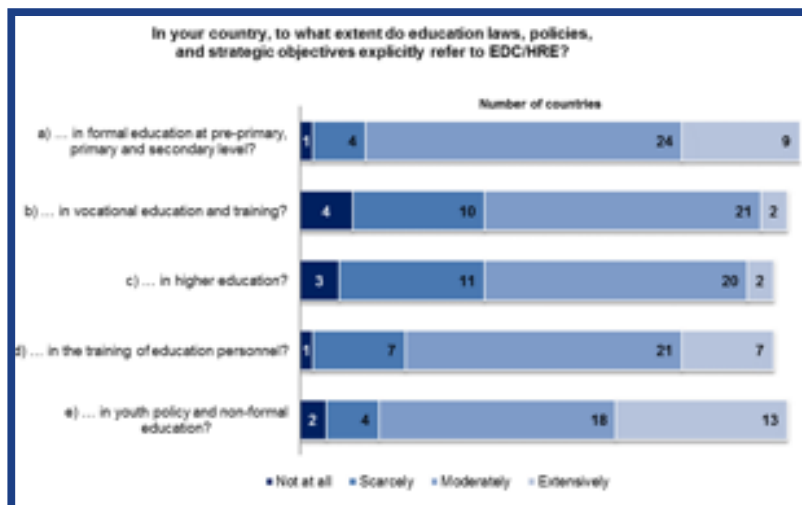
- ▶ Les interrogés considèrent que le **manque de connaissance/intérêt/soutien parmi les professionnels de l'éducation, médias et opinion publique, ont été les défis les plus importants pour la promotion et le développement d'ECD/EDH.**
- ▶ Les organisations de la société civile ont souligné le **manque de priorité venant des décideurs politiques.**

Alors que ces questions sont étroitement liées, il est clair qu'il est essentiel de montrer l'importance de la démocratie et des droits de l'homme pour la vie quotidienne.

RESSOURCES UTILES

- ▶ Vidéo éducative du CoE "Halte au harcèlement à l'école", disponible en anglais, français, allemand et russe.
- ▶ **Repères**: manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes.
- ▶ **Marque-pages** – un manuel pour combattre le discours de haine en ligne à travers l'éducation aux droits de l'homme.
- ▶ **L'enseignement des sujets controversés**: un programme de développement professionnel pour les enseignants.

Fiche #3: MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION



- ▶ L'ECD/EDH semble être **moins présente dans la législation, les politiques/programmes, les objectifs stratégiques, dans la formation continue professionnelle** (dans laquelle se trouvent beaucoup de groupes et minorités défavorisés) et dans l'enseignement supérieur, comparé à l'enseignement général (du niveau pré-primaire au niveau secondaire) aux politiques de jeunesse et à l'éducation non formelle.
- ▶ En outre, **seulement sept répondants gouvernementaux** ont indiqué que l'ECD/EDH **est considérablement promue/soutenue dans les établissements d'enseignement supérieurs**.



L'éthique de la démocratie et des droits de l'homme requiert d'être plus présente et explicite dans l'éducation et la formation professionnelles et l'enseignement supérieur.



ÉVALUATION

Il y a eu un **débat continu concernant l'évaluation dans l'ECD/EDH** et l'évaluation de l'efficacité des programmes la concernant. Cette dernière **aide souvent à améliorer l'efficacité** et garantit les ressources nécessaires. **Cependant, on souligne souvent que l'ECD/EDH** – comme toute autre forme d'éducation aux valeurs – représente un domaine sensible, dans lequel on trouve bien des dangers et étiéude par rapport à l'intervention publique dans ce domaine.

Des critères clairs et intelligibles et des outils d'évaluation appropriés sont nécessaires afin d'évaluer l'efficacité de l'ECD/EDH. Une évaluation formelle et systématique au niveau national pour une mise en œuvre effective des politiques dans le cadre de l'ECD/EDH, utilisant des outils d'évaluation et des instruments appropriés, aide à assurer une analyse adéquate et à renforcer le statut dans ce type d'éducation en lui donnant une position solide dans les programmes.

Collecter des informations auprès de différents acteurs est souvent difficile, étant donné que les canaux permanents pour ce type de communication sont manquants et les données ne sont pas collectées régulièrement. D'autre part, la recherche démontre que **les points de vue des différents acteurs** sont essentiels pour le développement de l'ECD/EDH; cela renforce les responsabilités et l'engagement partagés; cette approche contribue aussi à améliorer la qualité et à consolider l'efficacité.

2/3

Dans presque deux tiers des pays, aucun critère n'a été développé pour évaluer l'efficacité des programmes dans l'ECD/EDH

1/2

Seulement environ la moitié des pays interrogés ont répondu qu'une évaluation des stratégies et des politiques a été effectuée ou est prévue.

Fiche #4: QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE ?

La majorité des pays interrogés estiment que la procédure d'évaluation encourage des mesures plus fortes et qualitativement supérieures, fournit une opportunité pour promouvoir les bonnes pratiques; encourage le dialogue entre pays et au sein des pays et facilite l'accès à l'expertise d'autres pays et institutions internationales.

Alors que la promotion de la Charte n'est pas un but en soi, son approbation par les Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que son appréciation par les organisations de la société civile (74 répondants affirment qu'elle est utile, voire même très utile) en fait un outil puissant pour le lobbying, la mobilisation et le dialogue politique.

80%

Des répondants provenant d'organisations de la société civile

Affirme que les jeunes, dans leurs pays, n'ont que très peu voire aucune connaissance de la Charte.

Selon les conclusions tirées du sondage de la société civile, la plupart des recommandations développées par la première étude en 2012 ont été prises en compte par les organisations de jeunesse et les ONG. Ils coopèrent principalement dans la promotion et la mise en œuvre de la Charte avec d'autres organisations de la société civile en organisant des activités pédagogiques communes et des campagnes de revendications ou de mobilisation.

Les organisations de jeunesse et les ONG continuent à construire des réseaux et à partager les bonnes pratiques à l'échelle régionale, nationale et Européenne afin de promouvoir la mise en œuvre de la Charte et à garantir sa diffusion aux groupes cibles tout en voulant les responsabiliser pour intervenir dans la promotion et le développement de l'ECD/EDH.

Le Rapport doit servir comme un outil de support pour un développement des pratiques et de la politique de l'ECD/EDH

Ses conclusions seront utilisées pour l'organisation de la Conférence sur l'Etat de l'Education à la Citoyenneté et aux Droits de l'Homme (20-22 Juin 2017), pour le développement du programme de coopération 2018-2019 du Conseil de l'Europe, aussi bien que pour le financement de la part des donateurs pour les projets et programmes correspondants.

Il est important d'améliorer la méthodologie des examens futurs de la Charte, conformément aux retours substantiels reçus des pays. Les répondants fournissent les recommandations suivantes :

- Spécifier davantage certains points et définitions et fournir nettement en avance des orientations pour la collecte de données qualitatives et quantitatives ;
- Inclure des questions permettant l'élaboration d'indicateurs permettant la comparaison entre pays ;
- Mener des études qualitatives sur l'ECD/EDH au sein des pays pour fournir des analyses approfondies de la situation ;
- Se concentrer davantage sur des questions thématiques



LA COOPÉRATION EST ESSENTIELLE !



73%

Des répondants gouvernementaux ont signalé des activités de coopération avec d'autres pays

Cette coopération se réalise dans une large mesure par des initiatives lancées par le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne

Bien que la coopération entre les pays dans le domaine de l'ECD/EDH ait augmenté, les possibilités actuelles pour une telle coopération restent plutôt restreintes et ne répondent pas à la demande existante. Une telle coopération devrait être renforcée vu qu'elle peut être essentielle pour relever les défis majeurs actuels à la démocratie et aux droits de l'homme en Europe.

Le Programme joint de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe sur "les Droits de l'Homme et la Démocratie en Action" soutient les projets de coopération entre 3-8 pays avec comme perspective d'explorer un thème d'intérêt commun, de recueillir et d'analyser les données nécessaires, et de créer des outils concrets à utiliser dans leurs systèmes éducatifs respectifs. Le projet couvre une large gamme de thèmes qui va de l'enseignement de sujets controversés au fait de dénoncer la violence à l'école, à la citoyenneté numérique et à l'élaboration de programmes.

Fiche #5: CONCLUSIONS PRINCIPALES

1



Un **décalage** entre les politiques et leur mise en place est rapporté à **66 % par les gouvernements interrogés en 2016**, comparé à 20 % en 2012

2

Plus d'un tiers des gouvernements interrogés ont déclaré qu'il n'y a presque aucune référence à l'ECD/EDH en droit, politiques et objectifs stratégiques, dans l'éducation professionnelle et l'enseignement supérieur (14 sur 40 interrogés).

4



Dans presque 2/3 des pays, aucun critère n'a été développé pour évaluer l'efficacité des programmes dans le domaine ECD/EDH

2

3

6



Une écrasante majorité des gouvernements interrogés pensent que le Conseil de l'Europe fournit un encouragement/motivation pour une action plus forte et une qualité supérieure ainsi que des opportunités pour partager et coopérer avec d'autres pays. Davantage de choses doivent être réalisées en prenant en considération les besoins spécifiques et les priorités des pays.

8

La Charte doit être davantage développée en tant que cadre favorisant le partage et le dialogue politique entre et au sein des pays.

80%

des gouvernements interrogés

3

Pensent qu'une plus grande connaissance de la pertinence de ECD/EDH est nécessaire pour faire face aux défis actuels dans nos sociétés et pour faire de cette éducation, une plus grande priorité dans ces pays.

5

Seulement la moitié des gouvernements interrogés ont déclaré que les évaluations des stratégies et des politiques effectuées en accord avec les objectifs et principes de la Charte ont été faites ou ont été anticipées.

7



La Charte est un outil utile pour les organisations non gouvernementales, à la fois comme un ensemble de lignes directrices pour les politiques internes et programmes et un outil de promotion s'adressant aux autorités nationales et locales. Toutefois, la Charte semble peu connue des jeunes. Les manuels sur l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes et les enfants, **Repères et Compasito**, restent essentiels au travail ECD/EDH effectué par la société civile.

RESSOURCES UTILES

- Charte pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme
- Repères : manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes.
- Marque-pages – un manuel pour combattre le discours de haine en ligne à travers l'éducation aux droits de l'homme.
- L'enseignement des sujets controversés : un programme de développement professionnel pour les enseignants.